

MOUVEMENT D'IMPLICATION FRANCOPHONE D'ORLÉANS (MIFO)

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2023

MOUVEMENT D'IMPLICATION FRANCOPHONE D'ORLÉANS (MIFO)

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport de l'auditeur indépendant	1
État des résultats	4
État de l'évolution de l'actif net	5
État de la situation financière	6
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du
Mouvement d'implication francophone d'Orléans (MIFO)

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Mouvement d'implication francophone d'Orléans (MIFO) (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

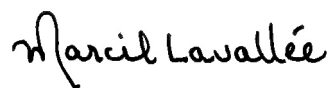
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la Loi de 2010 sur les organisations sans but lucratif de l'Ontario, nous déclarons qu'à notre avis, ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.



Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 15 juin 2023

MOUVEMENT D'IMPLICATION FRANCOPHONE D'ORLÉANS (MIFO)

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

4

	2023	2022
PRODUITS		
Subventions et contributions (note 3)	4 102 008 \$	5 395 824 \$
Activités	3 893 261	3 151 064
Placements	50 038	15 002
Cotisations	34 150	26 894
Amortissement des subventions et contributions reportées reliées aux immobilisations	3 009	4 169
	8 082 466	8 592 953
CHARGES		
Salaires, avantages sociaux et contractuels	7 266 697	6 795 671
Activités	860 537	1 078 638
Frais administratifs	594 751	553 547
Ristourne aux parents	-	94 660
	8 721 985	8 522 516
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES AVANT AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	(639 519)	70 437
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	65 636	70 432
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	(705 155) \$	5 \$

MOUVEMENT D'IMPLICATION FRANCOPHONE D'ORLÉANS (MIFO)

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

5

	Affectations internes (note 12)						2023 Total	2022 Total
	Non affecté	Investis en immobi- lisations	Réserve pour réparations majeures et projets de dévelop- pement d'envergure	Réserve pour la relance économique	Réserve pour éventualités	Fonds CSMO		
SOLDE AU DÉBUT	735 118 \$	336 562 \$	1 200 000 \$	1 082 563 \$	465 975 \$	77 168 \$	3 897 386 \$	3 897 381 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(642 528)	(62 627)	-	-	-	-	(705 155)	5
Virement interfonds (note 12)	642 528	-	-	(642 528)	-	-	-	-
SOLDE À LA FIN	735 118 \$	273 935 \$	1 200 000 \$	440 035 \$	465 975 \$	77 168 \$	3 192 231 \$	3 897 386 \$

MOUVEMENT D'IMPLICATION FRANCOPHONE D'ORLÉANS (MIFO)

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE


31 MARS 2023

6

	2023	2022
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	2 542 190 \$	3 399 276 \$
Encaisse - campagne de financement	714 141	645 465
Débiteurs (note 4)	360 436	200 474
Subventions et contributions à recevoir	140 817	310 123
Stocks	9 119	10 606
Frais payés d'avance	42 270	45 113
	3 808 973	4 611 057
PLACEMENTS (note 5)	938 122	919 869
FRAIS PAYÉS D'AVANCE RELIÉS AU PROJET DE CONSTRUCTION D'UN NOUVEL IMMEUBLE	1 615 377	-
IMMOBILISATIONS (note 6)	276 319	341 955
	2 829 818	1 261 824
	6 638 791 \$	5 872 881 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION


_____, administrateur


_____, administrateur

MOUVEMENT D'IMPLICATION FRANCOPHONE D'ORLÉANS (MIFO)

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2023

7

	2023	2022
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et frais courus (note 8)	1 602 827 \$	817 432 \$
Subventions, contributions et dons reportés (note 9)	998 048	444 833
Produits d'inscriptions et de spectacles perçus d'avance	129 160	62 372
	2 730 035	1 324 637
DONS REPORTÉS LIÉS À LA CAMPAGNE MAJEURE DE FINANCEMENT		
	714 141	645 465
SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS REPORTÉES RELIÉES AUX IMMOBILISATIONS (note 10)		
	2 384	5 393
	716 525	650 858
	3 446 560	1 975 495
ACTIF NET		
Non affecté	735 118	735 118
Affectations internes (note 11)		
Investis en immobilisations	273 935	336 562
Réserve pour réparations majeures et projets de développement d'envergure	1 200 000	1 200 000
Réserve pour la relance économique	440 035	1 082 563
Réserve pour éventualités	465 975	465 975
Fonds CSMO	77 168	77 168
	3 192 231	3 897 386
	6 638 791 \$	5 872 881 \$

MOUVEMENT D'IMPLICATION FRANCOPHONE D'ORLÉANS (MIFO)

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

8

	2023	2022
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(705 155) \$	5 \$
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations	65 636	70 432
Amortissement des subventions et contributions reportées reliées aux immobilisations	(3 009)	(4 169)
	(642 528)	66 268
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	(159 962)	(32 078)
Subventions et contributions à recevoir	169 306	661 379
Stocks	1 487	(92)
Frais payés d'avance	2 843	(9 205)
Créditeurs et frais courus	785 395	(1 066)
Subventions, contributions et dons reportés	553 215	(421 976)
Produits d'inscriptions et de spectacles perçus d'avance	66 788	4 854
	1 419 072	201 816
	776 544	268 084
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation nette des placements	(18 253)	(2 153)
Variation nette des frais payés d'avance reliés au projet de construction d'un nouvel immeuble	(1 615 377)	-
Variation nette du placement en fiducie avec la Fondation franco-ontarienne	-	76 378
	(1 633 630)	74 225
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Dons reçus liés à la campagne majeure de financement	68 676	88 169
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
	(788 410)	430 478
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT		
	4 044 741	3 614 263
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN		
	3 256 331 \$	4 044 741 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse et de l'encaisse - campagne de financement.

MOUVEMENT D'IMPLICATION FRANCOPHONE D'ORLÉANS (MIFO)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2023

9

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Mouvement d'implication francophone d'Orléans (MIFO) a pour mission de promouvoir la culture francophone et de contribuer à son épanouissement par l'offre d'activités et de services éducatifs, artistiques et communautaires à la population d'Orléans et ses environs.

L'organisme sans but lucratif est constitué sans capital-actions en vertu de la Loi de 2010 sur les organisations sans but lucratif de l'Ontario. Il est admissible à l'exonération d'impôt à titre d'organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Constatation des produits

L'organisme comptabilise les subventions, contributions et dons selon la méthode du report. Les subventions, contributions et dons affectés aux charges de périodes futures sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les subventions et contributions reçues pour le financement d'immobilisations sont constatées aux produits au même rythme que l'amortissement des immobilisations concernées.

Les produits d'activités sont constatés lorsque le service est rendu, qu'ils peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale est raisonnablement assurée. Les produits de placements, de cotisations et les autres produits sont constatés lorsqu'ils deviennent exigibles.

Les produits tirés des activités de collecte de fonds liées à la campagne majeure de financement sont reportés et seront constatés à titre de produits en fonction de l'amortissement du nouvel immeuble lorsqu'il sera construit.

Apports à recevoir

Les apports à recevoir sont comptabilisés en actif lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale est raisonnablement assurée.

MOUVEMENT D'IMPLICATION FRANCOPHONE D'ORLÉANS (MIFO)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2023

10

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Services reçus à titre bénévole

L'organisme ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heure considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures et à la détermination de leur juste valeur, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

Opérations non monétaires

Le MIFO est engagé auprès de divers groupes membres à prêter des locaux du Centre en échange de certains services rendus. Ni la juste valeur du service reçu, ni la juste valeur du service cédé ne peuvent être évaluées de façon fiable. Par conséquent, aucune valeur n'a été comptabilisée dans les états financiers.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût des stocks est établi selon la méthode du premier entré, premier sorti. La valeur de réalisation nette correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires, moins les charges de vente variables qui s'appliquent. Les stocks destinés à être distribués à un prix nul ou symbolique sont évalués au plus faible du coût et du coût de remplacement courant.

Frais payés d'avance reliés au projet de construction d'un nouvel immeuble

Les frais payés d'avance reliés au projet de construction d'un nouvel immeuble représentent des honoraires professionnels engagés directement pour le projet de construction et ils seront amortis avec l'immobilisation correspondante lorsque l'immeuble sera mis en service.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire et aux taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Immeuble	2,5 %
Ameublement, équipement et équipement informatique	20 %

Réduction de valeur des immobilisations

L'organisme comptabilise en charge une réduction de valeur à l'état des résultats lorsqu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme. La réduction comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation sur sa valeur résiduelle.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des postes d'encaisse, des débiteurs, des subventions et contributions à recevoir et des placements.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires peuvent fluctuer entre le positif et le négatif.

MOUVEMENT D'IMPLICATION FRANCOPHONE D'ORLÉANS (MIFO)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2023

12

3. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS

	2023	2022
Fédérales		
Ministère du Patrimoine canadien	231 850 \$	225 000 \$
Emploi et Développement social Canada	105 531	92 241
Subvention salariale	10 273	1 684 805
Nouveaux Horizons pour les aînés	-	24 722
	347 654	2 026 768
Provinciales		
Ministère des Services aux aînés et de l'accessibilité	67 338	59 770
Prestation ontarienne pour la protection du revenu des travailleurs en raison de la COVID-19 (CSPAAT)	-	11 783
Autres	2 945	4 054
	70 283	75 607
Municipales		
Ville d'Ottawa		
- petite enfance ^(a)	3 350 889	2 640 941
- culturel	142 500	190 682
- communautaire	56 292	74 260
- construction	-	250 000
	3 549 681	3 155 883
Autres		
Fondation Trillium de l'Ontario	56 800	43 200
ARTicipez	20 000	-
Conseil des arts de l'Ontario	17 518	31 036
Réseau Ontario	12 982	-
Fédération de la jeunesse canadienne-française	9 000	18 000
Assemblée de la francophonie de l'Ontario	-	30 000
Autres	18 090	15 330
	134 390	137 566
	4 102 008 \$	5 395 824 \$

a) Ce montant inclut 1 750 892 \$ (2022 : 690 322 \$) pour la réduction des frais de garde facturés aux parents.

MOUVEMENT D'IMPLICATION FRANCOPHONE D'ORLÉANS (MIFO)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2023

13

4. DÉBITEURS

	2023	2022
Taxe de vente harmonisée à recevoir	280 786 \$	115 681 \$
Comptes clients	21 969	29 906
Impôt-santé des employeurs à recevoir	57 681	54 887
	360 436 \$	200 474 \$

5. PLACEMENTS

	2023	2022
Compte d'épargne à intérêt élevé	735 935 \$	717 682 \$
Dépôt à terme, 4.25 %, échéant en février 2024	202 187	202 187
	938 122 \$	919 869 \$

6. IMMOBILISATIONS

		2023	2022	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	101 987 \$	- \$	101 987 \$	101 987 \$
Immeuble	1 199 166	1 050 083	149 083	179 063
Ameublement, équipement et équipement informatique	213 040	187 791	25 249	60 905
	1 514 193 \$	1 237 874 \$	276 319 \$	341 955 \$

7. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 150 000 \$, au taux préférentiel plus 1 %. Cette marge de crédit est garantie par une hypothèque collatérale de premier rang de 120 000 \$ sur l'immeuble et le terrain et par une hypothèque mobilière sur les placements au montant de 50 000 \$. La marge de crédit est inutilisée aux 31 mars 2023 et 2022.

MOUVEMENT D'IMPLICATION FRANCOPHONE D'ORLÉANS (MIFO)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2023

14

8. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2023	2022
Fournisseurs et frais courus	192 223 \$	389 190 \$
Salaires et vacances courues à payer	188 908	179 362
Subvention à rembourser à la Ville d'Ottawa	1 221 696	248 880
	1 602 827 \$	817 432 \$

9. SUBVENTIONS, CONTRIBUTIONS ET DONS REPORTÉS

Les subventions, contributions et dons reportés représentent des sommes reçues ou à recevoir pour des activités devant se poursuivre au cours du prochain exercice et se détaillent comme suit :

	2023	2022
Ville d'Ottawa	773 877 \$	197 724 \$
Don - Site VIII	109 720	122 809
Emploi et développement social Canada	70 000	-
ARTicipez	44 451	50 000
Fédération de la jeunesse canadienne-française	-	9 000
Fondation Trillium de l'Ontario	-	46 800
Ministère du Patrimoine canadien	-	18 500
	998 048 \$	444 833 \$

Les variations survenues dans les soldes de subventions, contributions et dons reportés sont les suivantes :

	2023	2022
Solde au début	444 833 \$	866 809 \$
Plus : montant octroyé au cours de l'exercice	4 668 313	4 989 387
Moins : montant constaté à titre de produit de l'exercice	(4 115 098)	(5 411 363)
Solde à la fin	998 048 \$	444 833 \$

MOUVEMENT D'IMPLICATION FRANCOPHONE D'ORLÉANS (MIFO)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2023

15

10. DONS REPORTÉS LIÉS À LA CAMPAGNE MAJEURE DE FINANCEMENT

Les dons liés à la campagne majeure de financement serviront à financer la construction d'un nouvel immeuble. Les variations survenues dans les soldes des dons reportés liés à la campagne majeure de financement sont les suivantes :

	2023	2022
Solde au début	645 465 \$	557 296 \$
Plus : montant octroyé au cours de l'exercice	68 676	88 169
Solde à la fin	714 141 \$	645 465 \$

11. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS REPORTÉES RELIÉES AUX IMMOBILISATIONS

Les variations survenues dans les soldes de subventions et contributions reportées reliées aux immobilisations sont les suivantes :

	2023	2022
Solde au début	5 393 \$	9 562 \$
Moins : montant constaté à titre de produit de l'exercice	(3 009)	(4 169)
Solde à la fin	2 384 \$	5 393 \$

12. AFFECTATIONS INTERNES

En plus de l'actif net non affecté, l'organisme a créé cinq réserves d'affectations internes.

Investis en immobilisations

Cette réserve regroupe les activités relatives aux immobilisations.

Réserve pour réparations majeures et projets de développement d'envergure

La Réserve pour réparations majeures et projets de développement d'envergure a été établie afin de couvrir les charges de réparations majeures et/ou de développer tous les projets d'envergure jugés nécessaires par le conseil d'administration.

MOUVEMENT D'IMPLICATION FRANCOPHONE D'ORLÉANS (MIFO)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2023

16

12. AFFECTATIONS INTERNES (suite)

Réserve pour la relance économique

La Réserve pour la relance économique a été établie afin de pouvoir répondre aux besoins émergents liés à l'impact de la pandémie du coronavirus (COVID-19) de l'organisme jusqu'au 31 mars 2025.

Après cette période, tout solde restant dans cette réserve pourra être transféré dans la Réserve pour éventualités ou dans la Réserve pour réparations majeures et projets de développement d'envergure.

Le conseil d'administration a approuvé une affectation de la Réserve pour la relance économique à l'actif net non affecté d'un montant de 642 528 \$.

Réserve pour éventualités

La Réserve pour éventualités a été établie afin de pouvoir faire face à des événements imprévus ou à des urgences au sein de l'organisme.

Fonds CSMO

Cette réserve a été établie suite au transfert du solde net d'encaisse du Centre Séraphin-Marion d'Orléans (CSMO) effectué le 1er avril 2014. Cette réserve vise les activités du CSMO.

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

14. ÉVENTUALITÉS

Montants octroyés en vertu d'ententes

Dans le cours normal de ses activités, l'organisme signe des ententes en vertu desquelles des montants lui sont octroyés pour l'exécution de projets qui sont assujettis à des restrictions qui régissent l'utilisation des fonds. Les bailleurs de fonds peuvent effectuer une vérification des registres comptables de l'organisme pour s'assurer du respect de ces modalités. Dans l'éventualité où des montants pourraient faire l'objet d'un remboursement au bailleur de fonds, les ajustements nécessaires seront affectés à l'exercice au cours duquel ils seront constatés.